

un abonnement aux Annales et la publication de la faveur obtenue s'il était guéri, et en quelques jours toute trace du mal a disparu : il ne ressent aucune douleur et l'on ne pourrait soupçonner aucunement, en regardant même de près, aucun indice de la tumeur.

Cela ne me surprend pas, car je l'ai vu si recueilli, si pieux durant notre Pèlerinage, que je ne puis douter de l'exactitude du fait : il a tant récité de chapelets ! Merci, bonne Mère, une âme de plus qui vous a voué une éternelle reconnaissance.

Bien à vous,

F. BOULAY, Ptre.

ST. MÉDARD DE WARWICK, 16 sept. 1898.

*Monsieur le Gérant,*

Depuis *quinze ans*, je souffrais beaucoup d'un mal de côté, surtout lorsque j'étais obligé de faire des ouvrages un peu fatigants. Étant dans l'obligation de gagner le pain de la famille et me sentant si peu capable de le faire, j'ai eu recours à celle que l'on n'invoque jamais en vain. Je promis donc à N.-D. du T. S. Rosaire, si elle me guérissait, de faire un Pèlerinage à son Sanctuaire si vénéré du Cap, et de faire inscrire dans les Annales cette nouvelle faveur ; et chose admirable, aussitôt après ma promesse, je me suis trouvé tout à fait bien. Il y a déjà quelques mois de cela et toujours le